Identification de l'organisme qui passe le marché : Mairie de Salon de Provence,

Direction de la Commande Publique

CS 80367

13663 Salon de provence Cedex

tél: 04 90 44 89 35

télécopieur : 04 90 44 89 72

courriel: service.marches@salon-de-provence.org, adresse internet: http://www.salondeprovence.fr

Objet du marché: ANIMATION DE FORMATION AU BAFA - SESSIONS THEORIQUES ET

D'APPROFONDISSEMENT

La présente consultation porte sur l'animation d'actions de formations à l'obtention du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) comprenant d'une part, un stage théorique et d'autre part, un stage d'approfondissement.

Ces formations sont réalisées dans le cadre :

- d'une part, du dispositif "Bourse Municipale au BAFA" instauré par délibération de la Commune du 1er décembre 2016. Cette bourse s'adresse prioritairement aux jeunes salonais de 17 à 25 ans résidant sur la Commune depuis au moins 1 an, notamment, et qui désirent s'orienter professionnellement vers le secteur de l'animation ou obtenir le diplôme afin de participer au financement de leurs études.
- d'autre part, d'actions de formations à l'obtention du BAFA à destination des agents municipaux de la Ville de Salon-de-Provence.

**Durée du marché**: L'accord-cadre est conclu pour une période initiale du 01/01/2023 (ou de sa notification si celle-ci est postérieure) au 31/12/2023. Il peut être reconduit par période successive de 1 an pour une période maximale de reconduction de 2 ans, sans que ce délai ne puisse excéder le 31/12/2025.

**Procédure de passation** : L'accord-cadre est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Il est conclu dans les limites suivantes :

- montant minimum : sans

- montant maximum : 29 000 euro(s) HT

Ces montants seront identiques à chaque période de reconduction.

Modalités d'attribution : Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois

- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements
- en qualité de membres de plusieurs groupements.

Les variantes sont interdites.

Justificatifs à produire à l'appuie de la candidature :

- Une lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants (le cas échéant) (DC1, annexe 4 ou forme libre)
- Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L 2141-1 à L 2141-5 et L 2141-7 à L 2141-11 du Code de la Commande de la Commande Publique et notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définis articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail (DC1, annexe 4, ou forme libre)
- Des références, pour des prestations similaires, de moins de 3 ans (DC2, annexe 5 ou forme libre)
- Le chiffre d'affaire global réalisé au cours des trois derniers exercices (DC2, annexe 5 ou forme libre)
- L'agrément du Ministère Jeunesse et Sport de l'organisme formateur

Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date de remise des offres.

Critères de sélection : Critères pondérés de jugement des offres :

1/ Valeur technique 60% 2/ Prix 40 %

Date limite: Date et heure limites de remise des offres: le 25/05/2022 à 17h00

**Renseignements divers** : Toutes demandes de renseignements concernant le marché devra se faire via le profil acheteur à l'adresse suivante :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\_detail.do?PCSLID=CSL\_2022\_2DCEEtML9j&v=1&selected=CLe pouvoir adjudicateur impose la transmission des documents par voie électronique à l'adresse suivante : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\_detail.do?PCSLID=CSL\_2022\_2DCEEtML9j&v=1&selected=CAucun autre mode de transmission n'est autorisé.

Les conditions de présentation des plis électroniques sont précisées aux documents de consultation. Les documents transmis par voie électronique seront re-matérialisés après l'ouverture des plis. Les candidats sont informés que l'attribution du marché pourra donner lieu à la signature manuscrite du marché papier.

## Adresse Internet du profil acheteur :